

6410

PRAIRIES A MOLINIA SUR SOLS CALCAIRES, TOURBEUX OU
ARGILO-LIMONEUX (*MOLINION CAERULEAE*)

Assez fort

Habitat d'intérêt communautaire

IC

Surface sur le site : **17,18 ha**Recouvrement sur le site : **0,08 %**

Désignations locales	1. Bas-marais collinéen à Lotier des fanges (<i>Lotus pedunculatus</i>) et Scorsonère humble (<i>Scorzonera humilis</i>)	
	2. Bas-marais à Sélin des Pyrénées et Jonc à tépales aigus	
Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)	Code	Libellé
	6410-11	Prés humides subatlantiques à précontinentaux, montagnards du Massif central et des Pyrénées
CORINE Biotopes	37.312	Prairies acides à Molinie
Classification EUNIS	E5.12	Prairies acidoclinales à Molinie bleue

DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description, répartition et caractéristiques générales

Habitat regroupant des végétations herbacées développées aux étages planitaires collinéen à montagnard des régions atlantiques et continentales sur sol tourbeux para-tourbeux, oligotrophes à mésotrophes. C'est le critère trophique qui les différencie des prairies humides. Deux types de prés humides maigres se distinguent l'*Eu-molinion* sur sols neutro-basiques, le *Juncion acutiflori* sur sols acides. C'est le deuxième type qui est représenté sur le site Natura 2000. Celui-ci est structuré par la Molinie bleue et/ou le Jonc à tépales aigus. La charge en eau des sols déterminés par la position topographique qu'occupent les bas marais permet de différencier plusieurs communautés végétales.

Caractéristiques locales : physonomie, structure et variabilité

Sur le site ces formations végétales se présentent sous la forme de bas marais mésotrophes pâturés extensivement et situés prioritairement en fond de vallon, en bord des ruisseaux ou sur les pentes suintantes. Ces prés tourbeux sont généralement dominés par le Jonc à tépales aigus leur conférant l'aspect d'une Jonçaille. Deux groupements distincts ont été recensés en fonction de l'altitude :

Les bas marais à Lotier des fanges et Scorsonère humble des sols peux tourbeux entre 550 et 900 m. Le cortège y est représenté par *Juncus acutiflorus*, *Succisa pratensis*, *Carum verticillatum*, *Dactylorhiza maculata*, *Scorzonera humilis*, *Carex ovalis*, *Carex panicea*, *Agrostis canina*, *Potentilla erecta* et *Carex nigra*.

Les bas marais à Sélin des Pyrénées et Jonc à tépales aigus des sols tourbeux au-dessus de 900 m d'altitude avec : *Potentilla palustris*, *Sphagnum sp.*, *Epilobium palustre*, *Eriophorum polystachion*, *Epikeros pyreanicum*, *Vola palustris*, *Carex echinata*, *Carex panicea*, *Parnassia palustris* et *Polygonum bistorta*.

Pour plus de détails sur la composition floristique de chacun des groupements, il convient de se référer aux relevés phytosociologiques en annexe.

Correspondances phytosociologiques simplifiées**Classe** : 42 *MOLINIO CAERULEAE-JUNCETEA ACUTIFLORI* Braun-Blanq. 1950**Ordre** : 42.0.1 *Molinietalia caeruleae* W.Koch 1926**Alliance** : 42.0.1.0.2 *Juncion acutiflori* Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952**Association / groupement** : 42.0.1.0.2.4.4 : *Selino pyrenaei-Juncetum acutiflori* Julve 1983**Association / groupement** : **Groupement à Lotier des fanges et Scorsonère humble****DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE****Répartition géographique**

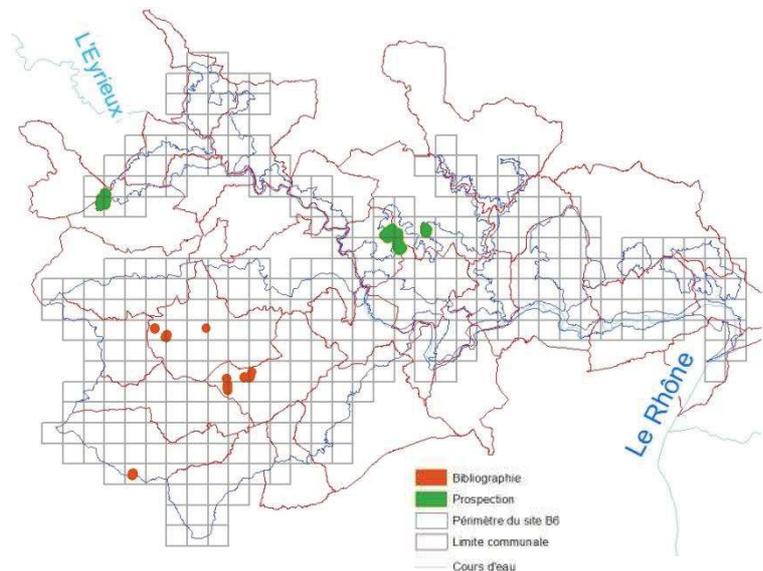
L'habitat élémentaire est présent sur l'étage montagnard des Pyrénées et du Massif Central, tandis que l'habitat générique présente une répartition étendue sur la majeure partie du territoire national, pour de basses altitudes.

En Rhône-Alpes, l'habitat est retrouvé dans les monts d'Ardèche, le massif du Pilat, les monts du Forez.

LOCALISATION SUR LE SITE

Cet habitat est faiblement représenté sur l'aire d'étude. On le retrouve dans sa forme collinéenne dans les fonds de vallons et en bord des ruisseaux du bassin versant de la Dunière (commune de Saint Michel de Chabrillanoux et Silhac) et sur des pentes suintantes et dépressions de versant de la commune de Saint-Pierreville. Les communautés montagnardes ne sont présentes que sur la commune de Saint Christol au lieu-dit les Vergnes.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.

**ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT****Enjeu patrimonial régional**

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	-	-
2	AR	NT

Etat local de l'habitat

Représentativité	Communauté végétale représentative	B : bonne
Superficie relative	Occupe des surfaces réduites	C : 2% > p > 0
Etat de conservation		
En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine atlantique et méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales indiquent un état de conservation moyen.		
i) Degré de conservation de la structure	III: structure moyenne ou partiellement dégradée	
ii) Degré de conservation des fonctions	III : perspectives moyennes ou défavorables	

iii) Possibilité de restauration	II: restauration possible avec un effort moyen
Synthèse état de conservation	C : conservation moyenne
ÉVALUATION GLOBALE	C : valeur significative

Intérêt patrimonial et floristique

Ces associations sont typiques du Massif Central et demeurent dès lors peu répandues en France. Les formes collinéennes sont souvent très peu répandues et revêtent un véritable enjeu patrimonial. Bien que non relevés lors des prospections de 2013, ces milieux peuvent abriter de nombreuses espèces patrimoniales telles que *Carex hartmanii* et *Drosera rotundifolia*.

Intérêt patrimonial et faunistique

La Diane et le Damier de la Succise fréquentent ce type de milieux dans lequel ils peuvent accomplir la totalité de leur cycle biologique, tout comme l'Ecaille chinée, le Castor d'Europe et les couleuvres aquatiques. Les bas marais sont en outre des territoires d'alimentation pour de nombreuses espèces (Agrion de Mercure, cordulies, Petit rhinolophe, Noctule de Leisler...). Ces milieux constituent enfin des éléments de transition utilisés par les chiroptères, les mammifères semi-aquatiques ainsi que les amphibiens dans leur déplacement.

VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat présente un intérêt agronomique variable selon la qualité du groupement végétal en présence et son appétence vis-à-vis du bétail concerné. Ainsi, les principales voies de valorisation économique concernent la production fourragère et/ou la mise en pâture.

SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> - Pâturage extensif pour réduire l'expression des ligneux, - Fauche annuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - La dynamique de la végétation tend à la disparition de ce milieu suite à la colonisation des espèces ligneuses, notamment sur les anciens parcours, - Le pâturage intensif peut nettement affecter ces milieux (piétinement), - La fertilisation excessive fait évoluer ces prairies vers des formes eutrophes d'un moindre intérêt, - Intensification agricole (exemple des cultures de maïs à St Etienne de Serre), - La déprise agricole fait évoluer ces groupements vers des Saulaies marécageuses, - Le drainage conduit à l'installation de la Molinaie landicole d'un moindre intérêt.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitat localisé sur le site en état de conservation moyen. Ces végétations apparaissent menacées à court terme par l'abandon pastoral ou le drainage. Le maintien de ces habitats à forte valeur patrimoniale requiert des mesures spéciales, à savoir la création de zones protégées et des aides financières aux agriculteurs. La principale pratique de gestion consiste à réaliser d'une fauche tardive (fin de l'été, automne), avec exportation du foin afin d'éviter une eutrophisation du sol. Ces surfaces ne doivent pas subir de forts piétinements ni une trop forte charge en UGB sous peine d'une eutrophisation de l'habitat.

Dans les sites plus ou moins dégradés à la suite de leur abandon, la gestion des prairies devra comporter une phase de restauration avec coupe de ligneux. Suite à cela, la phase d'entretien pourra débuter.

Tout drainage de ces milieux doit absolument être évité, tout comme leur conversion en culture.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> - Actions visant à rétablir la dynamique naturelle des cours d'eau 	-Néant